

Les aides aux vacances et loisirs 2024



Réseau Passerelles

Partir en vacances familiales avec un enfant en situation de handicap

Pour qui ?

Pour l'ensemble des familles ayant à charge un enfant en situation de handicap (bénéficiaire AEEH ou AJPP).

Conditions :

Les familles allocataires ayant à charge l'enfant :

- résident sur le département de la Savoie en octobre 2023
- ont perçu l'AEEH ou l'AJPP pour l'enfant en octobre 2023

Montant de l'aide :

La CAF de la Savoie prend en charge l'ensemble des surcoûts liés au handicap de l'enfant, soit 1 550 € par semaine.

En complément, la CAF de la Savoie prend en charge **une partie des frais d'hébergement** et de restauration (si demi-pension ou pension complète). La participation de la CAF est modulée en fonction du quotient familial d'octobre 2023 de la famille :

Tranches de quotient familial	Prise en charge CAF
Inférieur ou égal à 650 €	70 % du coût du séjour, avec un montant maximum de 700 €
Compris entre 651 et 1 100 €	50 % du coût du séjour, avec un montant maximum de 500 €
Supérieur à 1 100 €	30 % du coût du séjour, avec un montant maximum de 300 €

Les familles règlent le reste à charge.

La CAF se charge de verser les coûts précités directement auprès de l'association Réseau Passerelles

Les séjours :

L'association Réseau Passerelles s'occupe de la réservation sur plus de 40 sites de vacances labélisés, et se charge de préparer l'arrivée de l'enfant et de sa famille au regard du handicap de l'enfant, en lien rapproché avec sa famille. Un club enfant adapté « Club Passerelles » est mis à disposition des familles avec des animateurs qualifiés.

Comment bénéficier de l'aide :

Les familles n'ont aucune demande à réaliser auprès de la CAF de la Savoie.

Début janvier 2024, un mail est envoyé par la CAF de la Savoie à l'ensemble des familles concernées, informant de ce droit.

Les familles intéressées par un séjour contactent :

Association Réseau Passerelles

Téléphone : 0 820 850 526

Mail : contact@reseaupasserelles.org

www.reseau-passerelles.org